



Internationale Kommission für Alpines Rettungswesen IKAR
Commission Internationale de Sauvetage Alpin CISA
International Commission for Alpine Rescue ICAR

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20 octobre 2007, 1600 h Pontresina, Suisse

Lors de l'ouverture de l'AD, le commandant de la police du canton des Grisons Dr. Markus Reinhardt transmet les salutations du président du gouvernement Dr. Martin Schmidt et du gouvernement du canton des Grisons.

1. Salutations par le président

Toni Grab souhaite la bienvenue aux participants de l'AD 2007. L'invitation et l'ordre du jour ont été mis à disposition en temps voulu.

L'Assemblée se lève pour rendre hommage aux sauveteurs décédés depuis la dernière AD.

S'est excusé:

Karl-Peter Götzfried, membre d'honneur et réviseur des comptes

Un salut particulier est adressé aux membres d'honneur présents, soit Gerhard Flora, Sepp Hölzl et Pierre Blanc.

2. Présence et mise en place du bureau

Sont représentés à l'AD 25 organisations membres de la catégorie A et 15 de la catégorie B.

Ce qui représente 65 voix au total.

Majorité absolue: 33 voix

2/3 de la majorité: 44 voix

Markus Wey ARS et Heini Malue BWB sont nommés comme scrutateurs.

Le procès-verbal est établi par Nathalie Werlen.

3. Procès-verbal de la 58ème Assemblée des délégués 2006 à Kranjska Gora

Le procès-verbal est parvenu à temps. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapports annuels des présidents et des présidents de commission

Les responsables ont présenté leur rapport en assemblée plénière cet après-midi, le but étant d'en donner connaissance à tout le monde et pas uniquement aux délégués.

Lors de l'AD aucune question n'est posée. Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Les rapports seront publiés sur le site de la CISA.

5. Complément des statuts pour éviter de payer des impôts en Suisse

La CISA doit présenter une demande formelle pour être exonérée d'impôts en Suisse. Les autorités fiscales ont contraint la CISA à changer les statuts resp. de les compléter.

Le chiffre 2.2.7 est nouveau et doit faire partie des statuts de la CISA:

La CISA ne poursuit aucun but commercial et n'ambitionne aucun bénéfice.

Le chiffre 4.3.6. est nouveau et doit faire partie des statuts de la CISA:

Les membres du Comité travaillent bénévolement et ont en principe uniquement droit à un dédommagement des frais effectifs et des débours.

Le chiffre 7.2. doit être modifié:

Après la dissolution de la CISA, les moyens financiers sont alloués à des institutions exonérées d'impôts poursuivant le même but ou des buts semblables.

Avec ce nouveau texte il serait possible à la CISA de mettre en pratique ce que la CISA voulait avec l'ancien texte.

Le Comité juge que ces compléments et la modification du chiffre 7.2. ne posent aucun problème et propose à l'AD de les accepter.

Aucune question n'est posée pour ces nouveautés qui sont acceptées à l'unanimité.

6. Finances:

6.1 Comptes annuels et bilan 2006
Voir annexe

6.2 Rapport des réviseurs de comptes
Les réviseurs Karl-Peter Götzfried et Peter Rheinberger ont contrôlé les comptes et recommande à l'assemblée de les accepter en donnant décharge au caissier.

Peter Rheinberger désire démissionner en tant que réviseur des comptes en 2008.

6.3 L'Assemblée des délégués ne pose pas de question et accepte les comptes 2006 à l'unanimité et donne décharge au caissier.

6.4 L'Assemblée des délégués accepte le budget 2008 à l'unanimité (voir annexe).

7. Elections

Après 11 années comme assesseur, Louis Salzmann quitte prématurément son poste pour des raisons de santé. Sepp Hölzl qui a quitté son poste d'assesseur selon les statuts n'a pas été remplacé. Cet état de fait ne contrevient pas aux statuts, parce que le nombre d'assesseur est fixé de 3 à 5.

Le Comité de la CISA doit s'occuper à ce que la CISA fonctionne bien et dans l'esprit de ses membres. De ce fait, il n'est pas de grande importance, de quel pays membre les membres du Comité sont représentés.

A l'Assemblée des délégués 2008, du fait de la limitation de la durée du mandat, quelques modifications en résulteront. Le Comité demande, à ce que Gebhard Barbisch OeBRD dans sa fonction de Webmaster soit nommé en 2007 comme assesseur au sein du Comité. Le Comité soumettra d'autres élections à l'Assemblée des délégués 2008.

Sans aucune question/proposition de l'assemblée Gebhard Barbisch, Webmaster de longue date de la CISA est nommé à l'unanimité au Comité comme assesseur.

8. Recommandations concernant l'organisation et l'instruction Rec V 0002 et 0003

L'Assemblée des délégués a décidé l'année dernière de démontrer à l'extérieur et de mettre en évidence ce qui, du point de vue de la CISA est important concernant l'organisation du sauvetage en montagne, le profil requis pour l'instruction des sauveteurs en montagne.

Deux recommandations sont disponibles qui couvrent les domaines mentionnés. Elles ont été transmises aux organisations membres pour prendre position et ont été ensuite revues et corrigées. Le Comité demande à l'Assemblée des délégués d'approuver ces deux recommandations. Ces recommandations seront, selon les besoins, améliorées et cela à la demande l'assemblée des délégués.

L'Assemblée ne pose aucune question. Les deux recommandations sont approuvées séparément et à l'unanimité.

9. Nouveaux membres

Les organisations de sauvetage alpin suivantes ont posé leur candidature pour devenir membre de la CISA en présentant les documents nécessaires à une admission :

- GORSKA RESEVALNA ZVEZA SLOVENIJE comme membre A
- PLANINSKA ZVEZA SLOVENIJE comme membre B
- Cyprus Search and Rescue Team comme membre B
- Wasatch Backcountry Rescue comme membre A
- Icelandic Association for Search and Rescue comme membre A

Pour les membres de la Slovénie il s'agit d'une modification, le sauvetage en montagne est devenu indépendant tel qu'on le connaît en Suisse, en Allemagne et en Autriche. La répartition des sauveteurs en montagne en A et des alpinistes en B est conforme et logique.

Les trois candidats restants se présente, Le représentant de Chypre n'a pas pu, à court terme, se présenter. Reinhold Dörflinger, vice-président de la CISA, se charge de la présentation du Cyprus Search and Rescue Team.

Aucune question n'est posée par l'Assemblée des délégués. Les admissions sont approuvées séparément et à l'unanimité.

10. Points importants

Il n'y a pas eu d'empiètements de points importants sur d'autres commissions. En 2008, les commissions sont autonomes. Il semble que dans le domaine „Collaboration pour venir à bout des catastrophes naturelles“ sera un sujet très important en 2008.

11. Présentation du lieu de réunion 2008 en France

Jean Louis Verdier informe l'Assemblée des délégués sur Chamonix, lieu du congrès en 2008.

12. Lieu de réunion en 2009

L'Assemblée des délégués prend connaissance que les préparatifs pour le KWRO en 2009 ont déjà débutés. Le KWRO donnera des détails en 2008 à Chamonix. Il est examiné si, le congrès de la CISA puisse être organisé dans la semaine suivant le ISSW Europe. Si oui, il s'agirait du 08.10. – 12.10.2009.

13. Divers

13.1 Demande des spécialistes dans le domaine de la recherche et des chiens de sauvetage

Les spécialistes dans le domaine de la recherche et des chiens de sauvetage demandent à l'Assemblée des délégués, que le chef responsable des chiens des organisations membres puissent participer au congrès annuel de la CISA.

Les spécialistes dans le domaine de la recherche et des chiens de sauvetage doivent lors de chaque congrès, avoir une demi journée à disposition.

Les spécialistes dans le domaine de la recherche et des chiens de sauvetage devraient, en règle générale, se rencontrer pour une réunion pratique tous les deux ans (en dehors du congrès annuel).

Le Comité demande à l'Assemblée des délégués d'approuver la demande. Les délégués acceptent la demande, sans poser de question.

Les spécialistes dans le domaine de la recherche et des chiens de sauvetage de Croatie se recommande pour organiser la réunion pratique en 2009 (La réunion en 2007 a eu lieu à Leogang).

13.2 Départ et remerciements officiels de l'assesseur Louis Salzmann

Après 11 années comme assesseur Louis Salzmann quitte le Comité pour des raisons de santé. Toni Grab estime son travail depuis l'an 2000.

Louis Salzmann a joué un rôle déterminant lors de la modernisation de la CISA. Il a fourni un gros et très bon travail en rapport avec le projet Futura. Il a toujours fait preuve de bonnes idées.

Le Comité propose à l'unanimité de nommer Louis membre d'honneur.

L'Assemblée des délégués nomme à l'unanimité Louis Salzman membre d'honneur.

13.3 Jour supplémentaire (avant le congrès)

Dans les commissions du sauvetage au sol et des avalanches il a été discuté intensivement en ce qui concerne les jours supplémentaires (avant le congrès). Les résultats sont discutés au sein du Comité.

Le Comité demande à l'Assemblée des délégués qu'à l'avenir et qu'à partir de 2008 le sauvetage au sol puisse organiser alternativement une journée pour eux avant le congrès.

L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité cette demande.

13.4 Organisation du congrès

Ces dernières années il y a toujours eu des problèmes de temps, en particulier, lors de conférences/présentations qui n'ont pas pu être attribuées à une commission spécifique.

Le Comité désire en 2008 consacrer le samedi matin à des thèmes particuliers. Plusieurs thèmes seront traités en même temps et c'est au participant au congrès de décider ou il va participer. Le samedi après-midi devra, comme en 2007, être consacré au début de l'Assemblée des délégués avec des séances plénières.

13.5 Statistique

Reinhold Dörflinger présente la nouvelle statistique de la CISA. Les organisations membres sont priées de transmettre les chiffres, si possible depuis l'an 2000, d'ici fin novembre 2007 au Webmaster Gebhard Barbisch.

14. Mot de la fin du président

L'Assemblée des délégués est d'une part le point final et d'autre part le départ pour mettre en pratique les connaissances acquises lors du congrès.

Les nouvelles connaissances acquises au congrès et transmises aux organisations font la valeur de la CISA.

Toni Grab demande à tous de faire en temps utile les efforts nécessaires pour que la CISA soit estimée. Il souhaite dans une première action que les données sur le site soient examinées.

Le comité d'organisation de Pontresina est remercié par des applaudissements. Toni Grab clôture l'Assemblée des délégués à 17 h 50.

Procès-verbal: Nathalie Werlen

Approuvé: Toni Grab

Traduction en français : Irène Greub

Annexes: Comptes annuels 2006, Budget 2008